

# ONE en ACTION

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



ONE.be



« Veuillez noter que l'ONE est actuellement en transition pour satisfaire aux exigences d'accessibilité des pages web et contenus téléchargeables de tous les services publics, ainsi que le prévoit la loi. Nous sommes en permanence à la recherche de solutions permettant que chacun se sente inclus et puisse accéder à l'information recherchée dans les meilleures conditions. »



# EDITO

L'année 2024 aura été pour l'ONE une année phare dans le déploiement du projet « efficience », dont les implications futures seront multiples (base de négociation avec le Gouvernement pour son prochain Contrat de gestion, nouvelles perspectives organisationnelles sur le long terme, meilleure synergie entre services, amélioration de la clarté de l'offre de services, etc.).

2024 signe également une nouvelle Déclaration de politique communautaire, qui revient sur le rôle de la FWB en matière de santé et de bien-être de la population, notamment à travers la prévention, la recherche et la promotion de la santé, faisant ainsi écho à l'engagement et au sens des missions de l'ONE.

Tout au long de l'année, l'Office a poursuivi ses travaux autour de la digitalisation. Près de 80% des PEP's travaillant dans les consultations pour enfants ont été formés à l'utilisation de Zephyr ce qui pour rappel va permettre l'informatisation du dossier médical des enfants.

En 2024, le portail My.ONE.BE, opérationnel depuis septembre 2023, a ouvert l'accès vers la recherche d'autres activités afin de mieux répondre aux besoins variés des (futurs) parents. Ils y trouvent désormais les activités de vacances (plaines, séjours et mouvements de jeunesse), les lieux d'accueil extrascolaire, les Lieux de Rencontre Enfants et Parents, les Espaces Parents dans la Séparation et les équipes SOS Enfants.

Le portail Pro.ONE, destiné aux professionnels, a connu de nombreux développements également dans le but de poursuivre la numérisation des procédures et démarches administratives, tout en permettant une utilisation simple, rapide et facile. Par ailleurs, la disponibilité du helpdesk, l'envoi d'actualités via une newsletter et l'organisation de formations ont permis de conserver un aspect humain, essentiel, et simplifier la transition pour les usagers.

En vue de construire le prochain plan de recherche de l'ONE, un appel à besoins a été lancé en avril 2024 et récoltera 15 propositions. 6 projets seront retenus pour soutenir la réflexion et l'amélioration continue au niveau de l'accueil petite enfance, de la PSE, de l'accompagnement, de la santé et de l'accueil temps libre. L'Office lancera par ailleurs une recherche portant sur les besoins et attentes des enfants et des jeunes de 11 à 18 ans par rapport à son offre de service, ainsi qu'une recherche visant à optimiser la programmation territoriale des consultations de l'ONE.

On peut également noter de manière non exhaustive : le renouvellement de l'agrément des services PSE pour 6 ans ainsi que le renforcement de leur mission vaccinale, la signature d'une convention entre l'ONE et la Commission Européenne en matière d'ATL, la reconduction de l'appel à projets JUMP (pour des dispositifs destinés à améliorer l'accessibilité des centres de vacances et à lutter contre les inégalités sociales), le renouvellement de la convention liant l'ONE au GAMS pour poursuivre la sensibilisation des professionnels de l'ONE aux mutilations génitales féminines, la désignation de 4 opérateurs (Hautes Ecoles et école de promotion sociale) pour assurer la formation complémentaire de direction des milieux d'accueil, et l'entrée en vigueur d'un nouvel arrêté relatif à l'agrément et au subventionnement de Services spécifiques d'accompagnement à la parentalité.

Le secteur de l'accueil de la petite enfance a connu de son côté plusieurs avancées en matière d'aides. On peut citer notamment une aide financière ponctuelle aux crèches et Services d'Accueil d'Enfants Malades à Domicile (SAEMD) bénéficiant du subside de base ou non subventionnés, notamment afin de prendre en compte les mesures de revalorisation du personnel résultant du protocole d'accord conclu avec les partenaires sociaux en décembre 2023. Dans le cadre des travaux du conclave budgétaire, le Gouvernement a estimé que la mesure devait bénéficier à l'ensemble des milieux d'accueil concernés, relevant ou non de la CP 332 et prendre en compte plus largement la fragilisation du secteur. Une enveloppe complémentaire de 3 600 000 € a été octroyée par le Gouvernement.

Par ailleurs, 2024 a permis de finaliser le dispositif relatif à l'évolution des co-accueils conventionnés comme suit :

- Ceux qui ont opté pour la transformation en crèche
- Pour les autres : maintien en co-accueil conventionné à durée indéterminée mais à titre individuel ; scission en accueillant salarié individuel ; passage en accueillant indépendant ; soit pour les co-accueils au domicile d'au moins une des 2 ou pour les co-accueils situés dans un lieu tiers.

Enfin, 2024 aura été l'année de la présidence belge au Conseil de l'Union Européenne, ce qui a donné l'occasion de faire un focus sur l'accessibilité des milieux d'accueil lors d'un évènement co-organisé par l'Office.

# TABLE DES MATIÈRES

Edito	3
<b>L'EFFICIENCE DE L'ONE AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS</b>	<b>5</b>
<b>GESTION ET ORGANISATION DE L'INSTITUTION</b>	<b>11</b>
• GESTION DE L'INSTITUTION	12
• ORGANISATION DE L'ONE	14
Schéma organisationnel 2024	14
Schéma organisationnel adopté en 2025	14
Organisation de l'Administration générale	16
Schéma organisationnel subrégional 2025	17
Comités subrégionaux	18

Nous avons choisi pour cette édition de faire le focus sur ce chantier qui a été l'activité principale qui a mobilisé l'ensemble des agents de l'ONE en 2024. Nous n'évoquerons donc pas toutes les autres actions.



# L'EFFICIENCE DE L'ONE AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS

► Interview de Dominique ROSSION  
(Coordinatrice des fonctions d'appui au sein  
de l'Administration Générale de l'ONE)



**"L'ONE a entamé dès 2022 un vaste chantier de refondation de son mode de fonctionnement. Ce travail a été mené dans un premier temps en interne mais a également associé les différents usagers et partenaires de l'institution. Comment ce dispositif a-t-il été mis en place ?"**

Le programme Efficience a démarré en mars 2022 et comportait cinq volets différents portant sur l'efficacité organisationnelle, le pilotage, les activités de l'ONE, les dépenses et la prévision des effectifs.



En ce qui concerne la réorganisation de l'Office, un dispositif consultatif des agents de l'ONE a permis de questionner la vision des agents sur les différents principes fondamentaux qui sous-tendent le nouveau schéma organisationnel : être orienté «usagers» au plus proche du terrain, favoriser la transversalité au sein de l'ONE, promouvoir la qualité et le professionnalisme, renforcer le pilotage et la gestion, œuvrer à la transparence et à la circulation des savoirs, ainsi que de tester quelques premières hypothèses de réorganisation.

Des ateliers ont aussi été organisés en parallèle (une septantaine en tout) pour recenser les activités menées par l'Office et le temps qui leur était consacré. Ces ateliers ont fait remonter des difficultés actuelles auxquelles le nouveau schéma organisationnel essaie d'apporter des réponses. Une série de leviers d'amélioration ont également été proposés.

À côté de ce travail mené en interne, l'ONE a donc aussi sondé ses partenaires, dont des représentants des familles, en les questionnant via des focus groups ou des entretiens individuels sur leurs attentes vis-à-vis du devenir de l'institution.

Sur cette base et à partir d'un travail mené en ateliers avec le comité de direction, le nouveau schéma organisationnel de l'Institution s'est progressivement construit en débouchant sur une description des différentes entités organisationnelles. Le nouveau schéma organisationnel et les perspectives de réorganisation territoriale ont été approuvés en avril 2024 par le Conseil d'administration (cfr page 15).

**"Quels seront les principaux impacts de cette transformation à la fois pour les parents mais aussi pour l'ensemble des partenaires qui collaborent de près ou de loin aux missions de l'Office ?"**

Sur les cinq enjeux fondamentaux d'Efficience, il y en a un qui est vraiment au cœur du dispositif : l'orientation usager. Cette dimension a guidé toute la manière dont le nouveau schéma a été pensé et organisé. La volonté ? Répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles qui sont in fine nos premiers bénéficiaires mais ce, sans oublier les autres usagers dont les agents de l'ONE eux-mêmes.

Au centre du schéma, on retrouve une entité tournée directement vers les enfants et les familles, rassemblant tous nos services de première ligne dédiés et une entité travaillant avec nos opérateurs de services. Le schéma comprend aussi une nouvelle entité '*coordination des relations usagers*', celle-ci permettra notamment de travailler les partenariats mais aussi d'être la porte d'entrée unique pour tous les usagers de l'ONE.

La volonté étant de faire en sorte que chaque information recueillie, chaque demande, chaque sollicitation, soit bien prise en compte et traitée.

Cette démarche d'orientation usagers s'inscrit aussi dans les travaux du '*centre de connaissances et d'innovation*' qui analysera les informations récoltées par le terrain et d'autres sources afin de faire resurgir des besoins émergents, des besoins non exprimés parfois dans certaines parties de la population, en s'appuyant aussi sur notre réorganisation territoriale.

Et cela supposera une circulation des informations entre nos agents de terrain, qui viendront alimenter l'institution, et le centre de connaissances et d'innovation qui pourra faire des retours vers le terrain et communiquer différentes données chiffrées, des analyses, etc. Cette nouvelle circulation des informations permettra d'améliorer la transversalité en interne mais surtout de mieux être à l'écoute des besoins des familles et donc de pouvoir être plus agile dans les réponses à leur apporter.

Tout ce travail s'inscrira aussi à travers le monitoring et l'évaluation de nos actions et permettra aussi, le cas échéant, de les faire évoluer.

**"Et concernant plus spécifiquement les partenaires de l'Office ?"**

Tout d'abord, les partenariats seront renforcés. La réorganisation territoriale de l'ONE vise aussi à être plus en phase avec les découpages territoriaux existants de nos partenaires (santé, enseignement, Aide à la jeunesse, etc.).

Ensuite, la digitalisation et la simplification administrative bénéficieront aux familles mais aussi aux opérateurs de service avec qui nous collaborons. Des améliorations en matière d'harmonisation des législations et des procédures seront aussi réalisées ce qui viendra utilement soutenir les PO actifs dans différents secteurs (accueil petite enfance, accueil temps libre, etc.).

Dans le nouveau schéma organisationnel, une cellule spécifique dédiée aux partenariats et représentations sera mise en place. Aujourd'hui, l'ONE est représenté dans beaucoup d'endroits mais avec des agents qui n'ont pas toujours de mandat bien clair leur permettant d'avoir un positionnement institutionnel à proposer, voire à défendre. Dorénavant, il y aura donc une entité spécifique qui sera dédiée à la représentation de l'Office dans différentes instances (pour avoir des positionnements partagés, cohérents et qui tiennent la route au niveau de l'ONE) et à l'amélioration des partenariats (pour les développer, pour aller plus loin, pour permettre un échange de données, avoir une complémentarité de services, etc.).



**"La décentralisation de l'ONE est très présente sur le terrain à travers notamment ses Consultations préventives (prénatales et pour enfants) mais aussi via des entités locales (comités locaux ONE) qui jouent un rôle important dans la coordination de l'action de l'Office sur l'ensemble du territoire de la FWB. Dans le cadre des travaux d'efficience, comment ces différentes structures locales vont-elles se redéployer pour améliorer l'offre de service sur le terrain ?"**

Au niveau des consultations de l'ONE, une recherche portant sur la « Programmation territoriale des consultations pour enfants de l'ONE » est actuellement en cours et vise à analyser l'offre de service et l'implantation des différentes structures afin d'obtenir un meilleur maillage en fonction des réalités locales.

Plus largement, la réflexion sur les modalités d'ancrage local de l'ONE n'est pas récente. Elle s'inscrit dans la nécessité de trouver des lieux adaptés pour répondre au mieux aux modalités de travail de nos professionnels ONE en transversal mais aussi aux besoins d'organisation de rencontres avec nos partenaires ou avec les familles, lorsque cela s'avère nécessaire.

**"L'Office va bientôt négocier son nouveau contrat de gestion (qui portera sur la période 2026-2031) avec le Gouvernement de la FWB. En quoi 'efficience' va-t-il permettre de préparer cette négociation ?"**

Nous avons déjà évoqué la philosophie du projet Efficience. Le nouveau schéma organisationnel représente la façon dont l'ONE veut travailler à l'avenir pour mettre en œuvre sa stratégie, ses objectifs et in fine, ses actions.

En travaillant autour de son nouvel organigramme et sa réorganisation, l'ONE veut aussi pouvoir se réajuster en renforçant son pilotage interne, le monitoring et l'évaluation de son action, reposant notamment sur des données de qualité et des indicateurs.

En ce qui concerne sa stratégie d'action, l'ONE a lancé en novembre 2024 son plan d'alignement. Celui-ci présente l'essentiel de ce que fait l'ONE via ses valeurs, sa mission sociétale, sa vision, l'ambition pour l'ONE et décline sa stratégie en actions concrètes dans sa carte stratégique et opérationnelle à laquelle l'ensemble des directions et des services ont déjà amplement contribué lors d'ateliers.



Les perspectives de travail pour la réorganisation territoriale vont dans ce sens : pouvoir proposer plus de points de rencontre, parfois de plus petite taille mais où les individus peuvent se rencontrer (professionnels de l'ONE, professionnels externes, volontaires, etc.) afin d'organiser des réunions, des ateliers, etc.

De même, l'ensemble des agents a pu prendre part à la réflexion en répondant à la consultation qui s'est déroulée au mois de mai. Cette carte stratégique et opérationnelle doit permettre à l'ONE de disposer d'une vision globale de son action qui vise à réaliser sa mission sociétale : « Accompagner le bien-être, la santé et le développement de l'enfant ainsi que des futures familles dans un cadre de qualité, bienveillant et inclusif ». Derrière ce travail, l'ONE souhaitait réfléchir collectivement à l'ensemble de ses actions et envisager ce qui devait être mis en place pour parvenir à atteindre ses objectifs.

Le plan d'alignement servira donc à alimenter les réflexions avec le Gouvernement en visibilisant nos actions et en proposant les grandes orientations que l'ONE souhaiterait voir figurer au Contrat de gestion.

## **"Et au niveau des perspectives du projet Efficience ?"**

Le schéma organisationnel a été approuvé en avril 2024. Des présentations ont été faites à l'ensemble des agents et un travail d'appropriation a été réalisé avec la communauté des managers de l'ONE. Le travail va se poursuivre en lien direct avec les travaux de la carte stratégique et opérationnelle à partir du deuxième semestre 2025 dans le cadre de communautés de travail. Dans un premier temps, les travaux porteront sur une approche transversale des axes stratégiques et opérationnels des directions et ser-

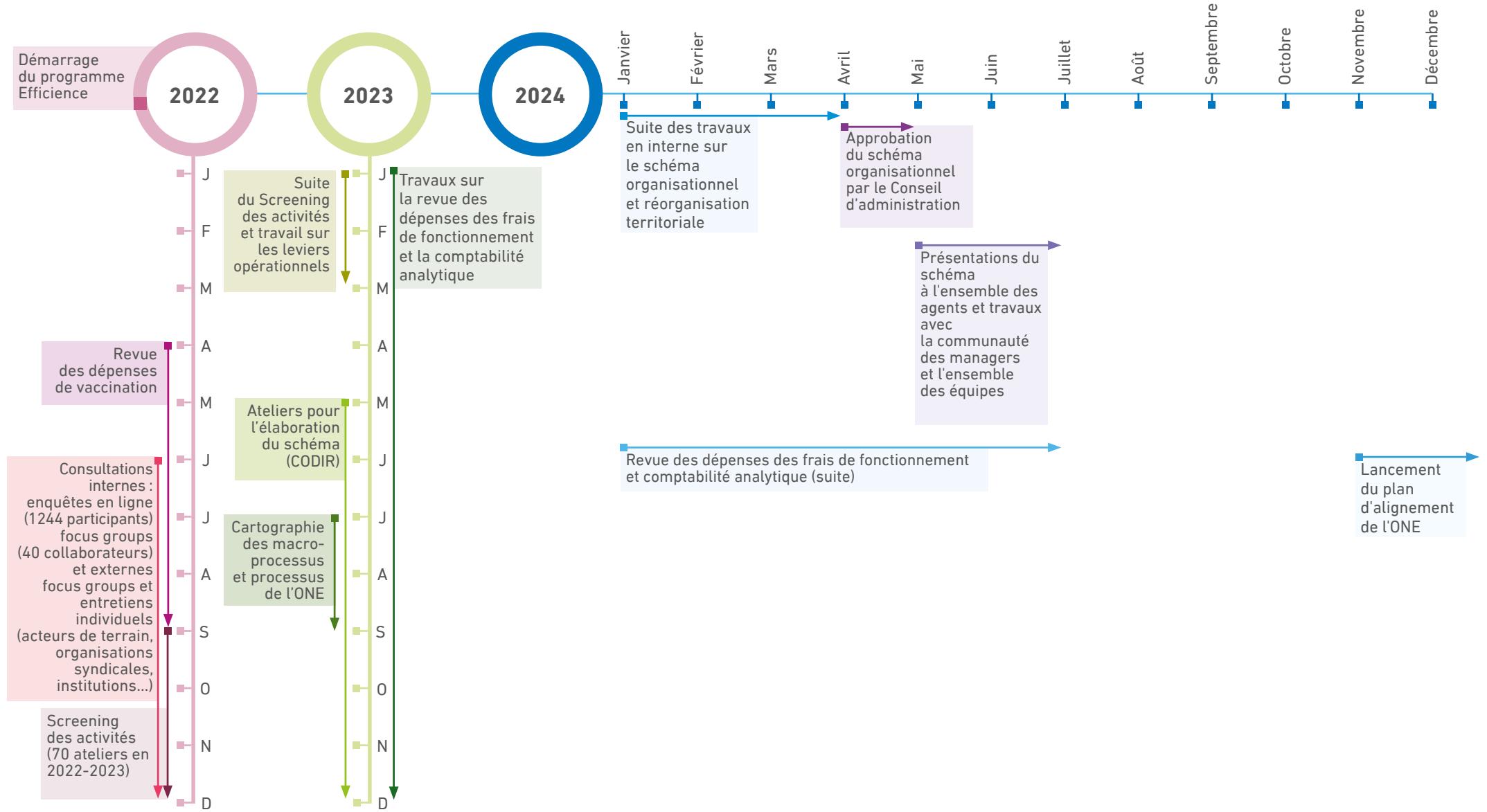
vices puis se prolongeront notamment avec des travaux portant sur les processus pris en charge par chacune des futures entités, et les trajets de nos usagers afin de les améliorer.

Par la suite il faudra aussi travailler aux nouveaux profils de fonction des agents des différentes entités et composer les équipes au fur et à mesure.

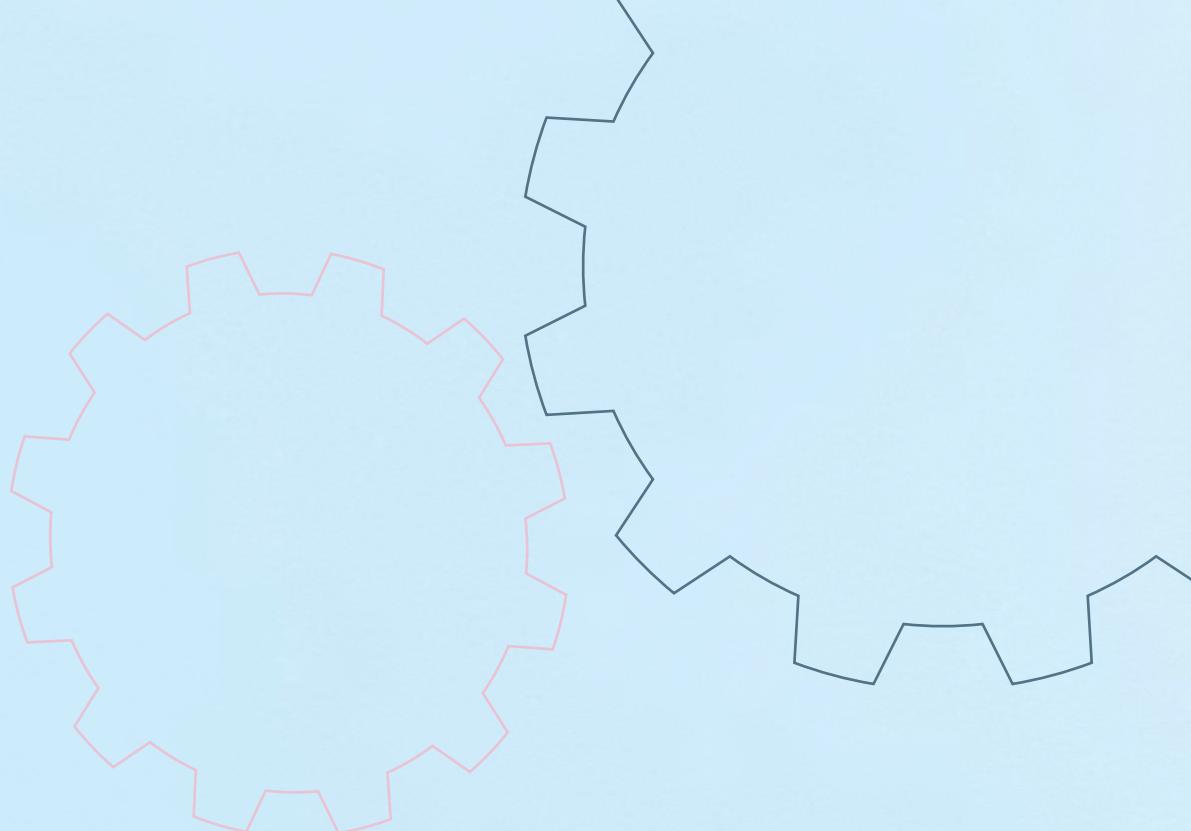




# LIGNE DU TEMPS EFFICIENCE







# **GESTION ET ORGANISATION DE L'INSTITUTION**

---

Le Conseil d'administration de l'ONE est l'instance assurant la gestion de l'Office. Pour mener à bien ses missions, l'ONE est dirigé par l'Administration générale avec l'appui de Directions, sous l'autorité du Conseil d'administration. L'ONE est composé d'une Administration centrale et est également décentralisé en 6 Administrations subrégionales.

# GESTION DE L'INSTITUTION

Organisme administratif public doté de la personnalité juridique, l'Office est un parastatal de type B, ce qui signifie qu'il dispose d'une autonomie de gestion, tout en restant sous la tutelle du Ministre de l'enfance.

Le Conseil d'administration (CA) est l'organe central de gestion de l'Office.

Il a notamment pour compétence de définir la politique de l'ONE, de statuer sur les propositions émises par l'administration quant à la gestion de l'Office, d'approuver le Contrat de gestion, le budget, les comptes annuels, d'approuver les avis rendus au Gouvernement, etc.

Les membres du CA sont nommés, pour la durée d'une législature, par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en fonction de la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (en application de la clef d'Hondt).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION (situation au 30/6/2025)

PRÉSIDENTE	Madame Violaine HERBAUX	Conseillère au centre Jean Gol Bourgmestre à Silly
VICE-PRÉSIDENT·E·S	Madame Claudia CAMUT	Directrice Relation Affiliés, Marketing et Logistique de la Mutualité Solidaris de Mons-Wallonie picarde
	Monsieur Errol DELCOUR	Comptable auprès de la Médecine pour le Peuple Herstal
	Madame Catherine LEMAITRE	Collaboratrice au Cabinet de l'Echevin de la Petite Enfance, de la Participation et de la Rénovation urbaine à la Ville de Bruxelles
MEMBRES	Monsieur Thierry WIMMER	Avocat
	Madame Anne JANSSEN	Directrice du Laboratoire Hospitalier Universitaire de Bruxelles
COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT	Monsieur Alain JEUNEHOMME	Commissaire du Gouvernement
	Madame Gaëtane CONVENT	Cheffe de cabinet de la ministre de l'Enfance
	Monsieur Geoffroy CARLY	Président du Conseil d'avis
INVITÉS PERMANENTS	Madame Marie-Christine MAUROY	Présidente du Conseil scientifique - Administratrice générale du Fonds Houtman
	Madame Anne-Marie DIEU	Coordinatrice a.i. de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
OBSERVATEUR	Jérémy VANDERSTRAETEN	Responsable des infrastructures du Centre régional de la famille et de l'enfance

Application du décret portant sur la transparence des Organismes Publics (M.B. du 14/08/2004). Vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, les montants annuels relatifs à chaque poste au 31 décembre 2024.

FONCTION	MONTANTS BRUTS*
Laurent MONNIEZ ADMINISTRATEUR GENERAL f.f.	De Janvier 2024 à Décembre 2024 153 235,06 €
PRÉSIDENTE	De Janvier 2024 à Décembre 2024 41 415,50 €
VICE-PRÉSIDENT(E)S	De Janvier 2024 à Décembre 2024 29 969,16 €
MEMBRES	De Janvier 2024 à Décembre 2024 2 142,61€ à 3 437,47€

\* tenant compte de l'index au 01/01/2025

Le 6 juin 2025, le Gouvernement de la Communauté française a nommé les 13 membres du Conseil d'administration de l'Office et le bureau exécutif conformément au décret organique du 17 juillet 2002

## CONSEIL D'ADMINISTRATION (situation au 1/7/2025)

PRÉSIDENTE	Madame Lucie DEMARET
VICE-PRÉSIDENT	Monsieur Benoit HALLET
MEMBRES	Madame Delphine DENEUFBOURG Madame Adèle GUYOT Monsieur Zalan HEVESI Madame Anne JANSSEN BENNYNCK Monsieur François KLARZYNISK Monsieur Paulien KNAEPEN Madame Catherine LEJEUNE Madame Catherine LEMAITRE Madame Sophie MENGONI Monsieur Baptiste MEUR Monsieur Jérémie VANDERSTRAETEN



# ORGANISATION DE L'ONE

## SCHÉMA ORGANISATIONNEL 2024

L'Institution est composée d'une Administration générale qui en assure le contrôle global, de deux grands Départements Accueil et Accompagnement et de Directions, sous l'autorité du Conseil d'administration.

Le pilotage interne de l'Institution est complété par des lieux de réflexion stratégique et de coordination :

### ► Conseil de direction

Le conseil de direction a pour missions les questions liées aux activités des ressources humaines.

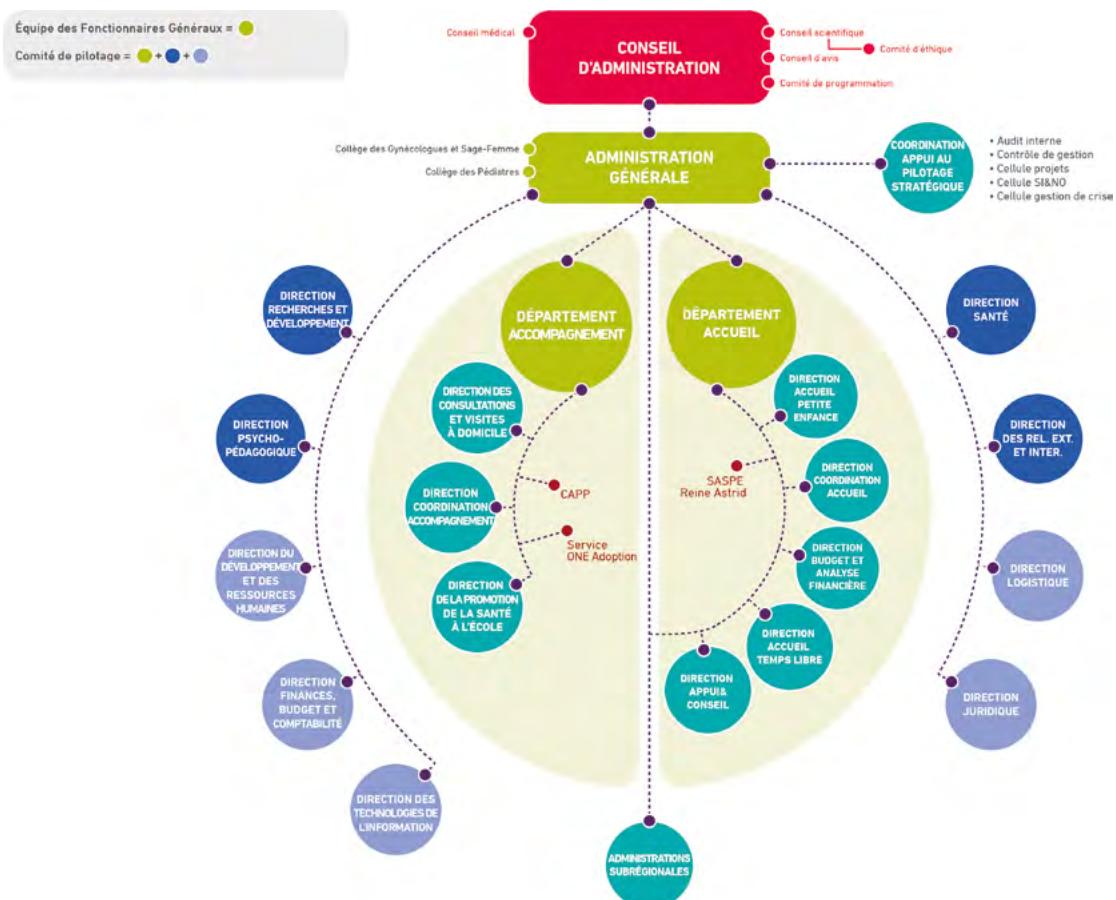
### ► Comité de pilotage

Un Comité de pilotage rassemble les Responsables des Directions sous l'autorité directe de l'Administrateur général.

Ce comité est chargé de la mise en oeuvre des options stratégiques arrêtées pour l'Institution.

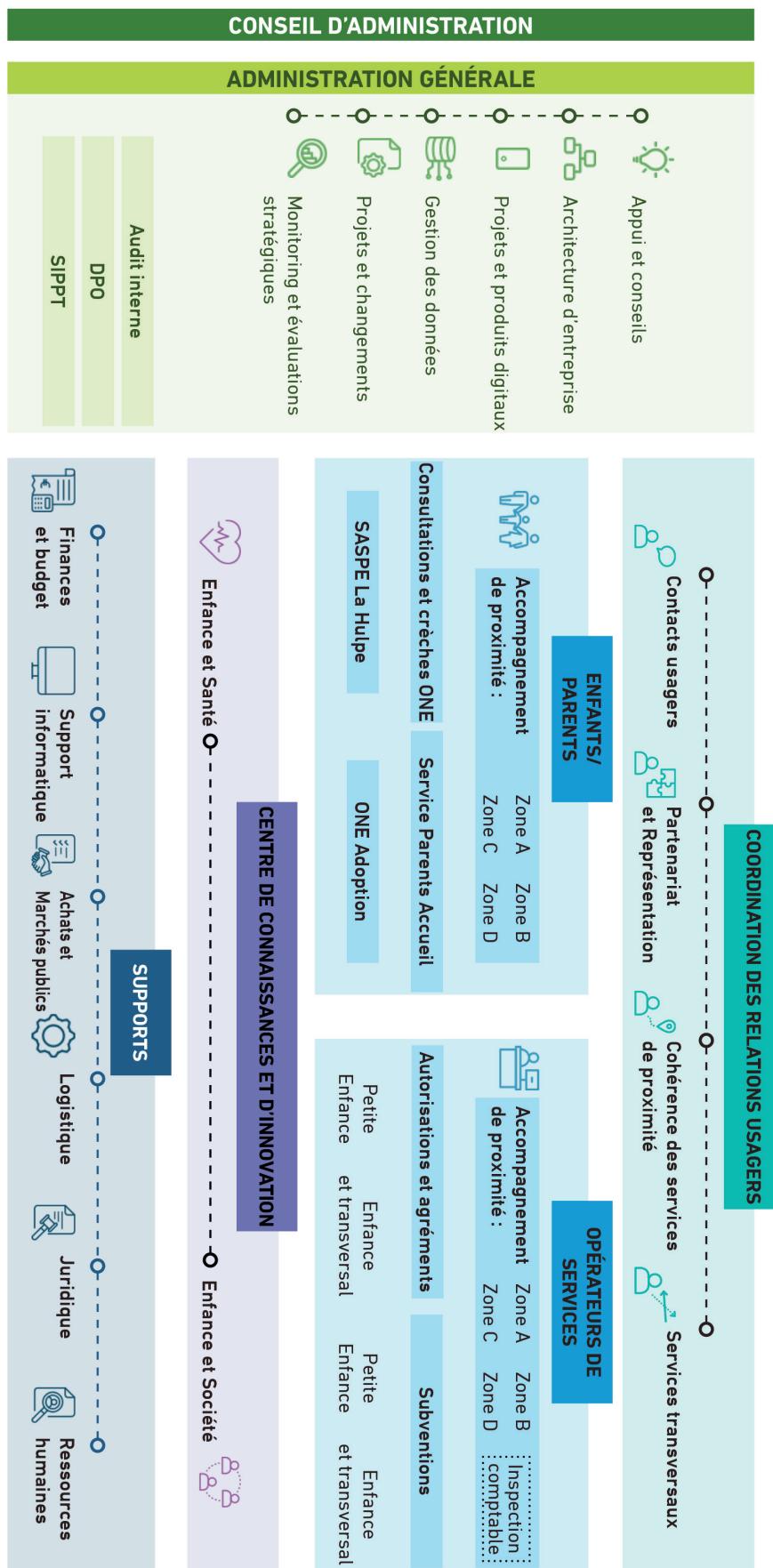
### ► Comité de direction transitoire

Le CODIR est responsable de la coordination générale des missions et de la stratégie de l'Office tenant compte du contrat de gestion, des décisions du Conseil d'administration, du plan d'administration, etc.



# SCHÉMA ORGANISATIONNEL ADOPTÉ EN 2025

par le Conseil d'administration suite aux travaux du projet Efficience



**ADMINISTRATRICE GENERALE** (nommée le 12/06/2025)  
**ADMINISTRATEUR GENERAL, f.f.** (*en fonction jusqu'au 20/06/2025*)

**DÉBORAH DEWULF**  
**LAURENT MONNIEZ**

**CELLULE AUDIT INTERNE**

**ARIANE NUBOURGH**

**CELLULE CONTRÔLE DE GESTION**

**ATSHONG CHEN**

**GESTIONNAIRE DE CRISE**

**ANNE-CLAIREE HENRY**

**PORTE PAROLE**

**SYLVIE ANZALONE**

**DEPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT**

**N.**

DIRECTION DE LA COORDINATION ACCOMPAGNEMENT

MARIE GERARD

DIRECTION DES CONSULTATIONS ET VISITES À DOMICILE

DÉBORAH CUIGNET

DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

ALEC DE VRIES

SERVICE CAPP (COORDINATION ET APPUI EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET PROTECTION)

SÉVERINE LOTTIN

SERVICE ONE ADOPTION

BERNARD MATHIEU

**DEPARTEMENT ACCUEIL**

**EDDY GILSON f.f.**

DIRECTION DE LA COORDINATION ACCUEIL

BRIGITTE MARCHAND

DIRECTION ACCUEIL PETITE ENFANCE

MICHAËL VANVLASSELAER

DIRECTION APPUI&CONSEIL

EDDY GILSON

DIRECTION ACCUEIL TEMPS LIBRE

ANNICK COGNAUX

(ACCUEIL EXTRASCOLAIRE, ECOLES DE DEVOIRS, CENTRES DE VACANCES)

DIRECTION BUDGET ET ANALYSE FINANCIERE

FRÉDÉRIC VLIES

SERVICE D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ DE LA PETITE ENFANCE (SASPE-HOME REINE ASTRID LA HULPE)

MAGALI KREMER

**DIRECTION LOGISTIQUE**

**CLAUDINE BUEKENHOUT**

**DIRECTION RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT**

**GENEVIEVE BAZIER**

**DIRECTION SANTE**

**INGRID MORALES**

**DIRECTION PSYCHOPEDAGOGIQUE**

**LAURENCE MARCHAL**

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT**

**CÉCILE DENIS**

**DES RESSOURCES HUMAINES**

**MICHAËL HARZIMONT**

SERVICE COMMUNICATION INTERNE

**DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**N.**

**DIRECTION JURIDIQUE**

**TANIA DUBRULE**

**DIRECTION RELATIONS EXTERNES ET INTERNATIONALES**

**NICOLE ROLAND**

SERVICE COMMUNICATION EXTERNE

**CATY GUILLAUME**

**DIRECTION FINANCES / COMPTABILITÉ / BUDGET**

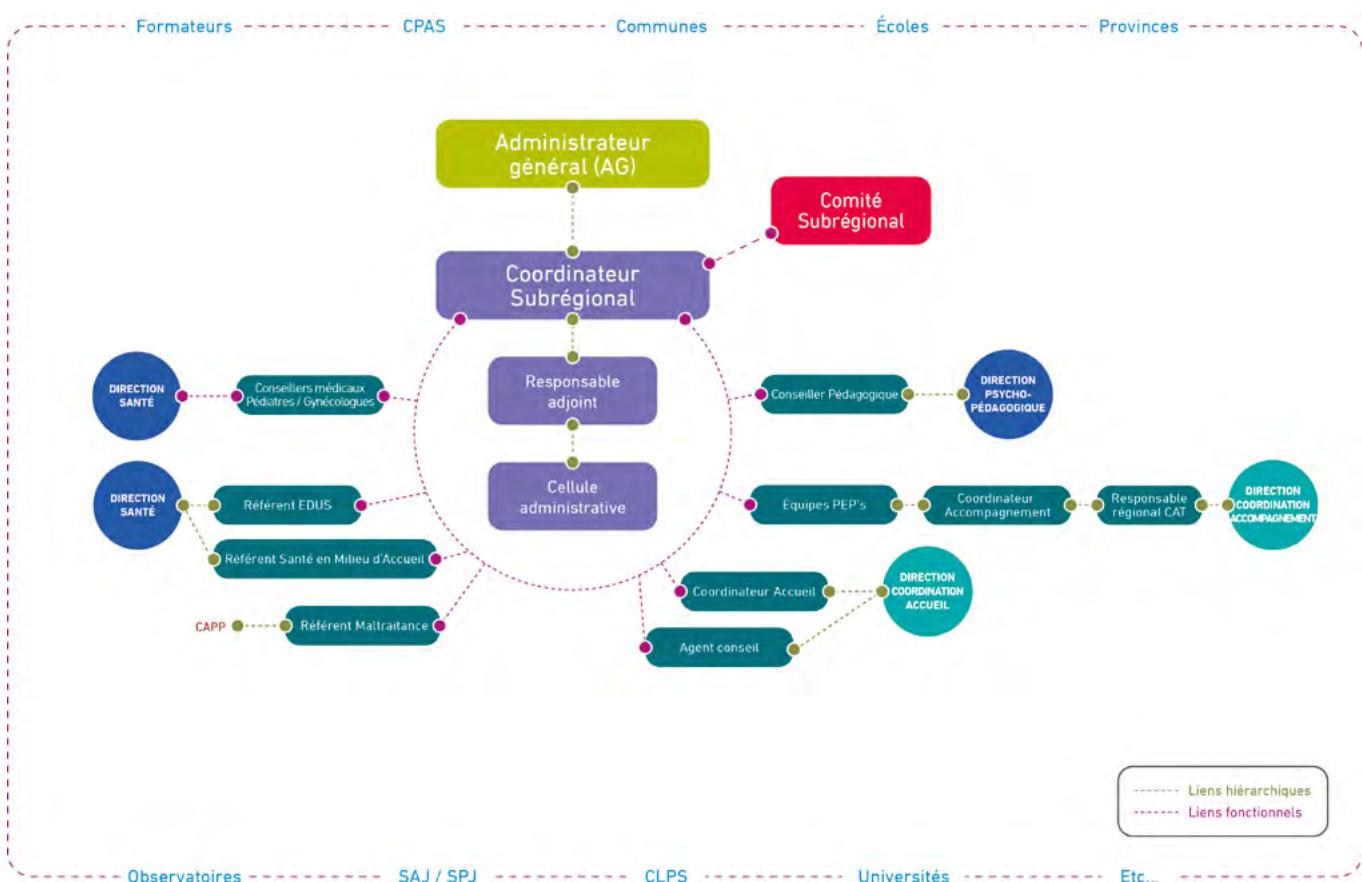
**XAVIER DUTRIEZ**

# SCHÉMA ORGANISATIONNEL SUBRÉGIONAL 2025

L'Office est par ailleurs décentralisé en 6 Administrations subrégionales dont la compétence territoriale s'étend aux provinces du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et à la Région de Bruxelles-Capitale.

Chaque administration est gérée par un Coordinateur subrégional qui assure la synergie, au sein de l'ONE, entre agents

ainsi que la concertation avec les acteurs institutionnels de la subrégion qu'il gère. Les Administrations subrégionales (ASR) apportent également leur appui aux travaux des Comités subrégionaux.



## COORDINATEURS SUBREGIONAUX (Situation au 1/6/2025)

**COORDINATRICE SUBRÉGIONALE BRABANT WALLON**  
**COORDINATRICE SUBRÉGIONALE BRUXELLES**  
**COORDINATRICE SUBRÉGIONALE HAINAUT**  
**COORDINATRICE SUBRÉGIONALE LIÈGE**  
**COORDINATEUR SUBRÉGIONAL LUXEMBOURG**  
**COORDINATEUR SUBRÉGIONAL NAMUR**

**MAURY LIBOUTON**  
**FARIDA EL MAHTOUCHI**  
**AURORE HERBIET**  
**JESSICA GALLO**  
**STEPHAN LEYDER**  
**KAMAL AZZOUZ**

## COMITÉS SUBRÉGIONAUX

Six Comités subrégionaux répartis sur les six zones géographiques correspondantes à chaque administration subrégionale constituent des organes de gestion décentralisés venant en appui au Conseil d'administration (CA). Un Comité subrégional est composé de maximum neuf membres nommés par le CA sur propositions des services agréés par l'ONE. Ses membres sont nommés pour une période de cinq ans, sur la base de la complémentarité de leurs compétences dans les matières de l'enfance et de la gestion publique.

Les Comités subrégionaux prennent notamment en première instance les décisions relatives à l'octroi ou au retrait d'autorisation de l'ensemble des services des milieux d'accueil dans le secteur de l'accueil. En outre, ils agréent les projets santé-parentalité et remettent un avis sur l'agrément des consultations dans le secteur de l'accompagnement.

### 6 COMITÉS SUBRÉGIONAUX (situation au 1/6/2025)



#### DU BRABANT WALLON

PRÉSIDENTE	Madame Laurence SMETS
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Monsieur Vincent DE LAET Madame Ludivine HENRIOLLE Madame Cécile VAN HONSTE
MEMBRES	Madame Jeanne GODEAU Madame Danielle JANSSENS Madame Julie DAMS Monsieur Michel BRISMEER



#### DE LIÈGE

PRÉSIDENTE	Madame Véronique DRIESEN
VICE-PRÉSIDENTES	Madame Martine BODEN Madame Pascale SCHMITZ Madame Magaly FRAIPONT
MEMBRES	Madame Linda GETTINO Monsieur Patrick DUVIVIER Monsieur Alain PERPINIEN Monsieur Michael HOLZEMANN



#### DE LA RÉGION DE BRUXELLES

PRÉSIDENTE	Madame Carine COPPIN
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Madame Christine REDANT Monsieur Gaetano TERMINI
MEMBRES	Monsieur Stephan AUJEAN Madame Laura VAN VLAESSELAER Madame Mathilde TREPANT



#### DU LUXEMBOURG

PRÉSIDENTE	Madame Sylvie LEFEBVRE
VICE-PRÉSIDENTES	Madame Frédérique DOKENS Madame Anne GUILLAUME
MEMBRES	Monsieur Axel GEERAERTS Monsieur Guy HAUFROID Madame Céline FLEURY



#### DU HAINAUT

PRÉSIDENTE	Madame Chantal BERTOUILLE
VICE-PRÉSIDENTES	Madame Delphine DENEUFBOURG Madame Rhéa HAJAR Madame Véronique BAUFFE
MEMBRES	Madame Muriel LERAT Madame France GILMANT Madame Brigitte PODEVYN Monsieur Christophe STRODIOT



#### DE NAMUR

PRÉSIDENT	Monsieur Eddy BODART
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Madame Véronique DUCHESNE Madame Tamara CHIF Monsieur Francesco VIRONE
MEMBRES	Monsieur Luc ABSIL Madame Nathalie OLBRECHTS Madame Bernadette DEMOUSTIER Madame Muriel RYELANDT



Si vous souhaitez obtenir des informations chiffrées sur des données à propos de l'accueil des enfants, de la santé, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille et bien d'autres, rendez-vous sur **ONE.be**



SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX

